

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE EN VUE DE L'OBTENTION DE
L'AGREMENT DEFINITIF DE L'INSTITUT
D'ETUDES SUPERIEURES DE MANAGEMENT ET
DROIT (IESMD)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Amadou Tidiane NDIAYE, Président ;
- Pr. Mamadou Aliou DIALLO, Membre ;
- M. Djibril Diouf NDIAYE, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'EPES évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	5
5. Points forts :	14
6. Points Faibles :	14
7. Recommandations à l'établissement :	14
8. Proposition d'Avis :	15

Introduction

La mission des experts chargés de l'évaluation de l'Institut d'Etudes Supérieures de Management et Droit (IESMD), établissement privé d'enseignement supérieur, a effectué une visite de l'établissement le 18 janvier 2016.

L'équipe d'experts était composée de :

- Pr. Amadou Tidiane NDIAYE, enseignant-chercheur à l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis - Président ;
- Pr. Mamadou Aliou DIALLO, enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta DIOP - membre ;
- M. Djibril Diouf NDIAYE, expert-judiciaire - membre.

Le présent rapport d'évaluation externe présente les résultats de la mission d'après le format proposé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'EPES évalué

L'Institut d'Etudes Supérieures de Management et Droit (IESMD) a été créé en juin 2008 par des enseignants qui ont eu à exercer leur activité professionnelle au service d'un autre établissement d'enseignement supérieur privé. Il a pour objet la formation professionnelle supérieure et le soutien à l'encadrement des entreprises. Les enseignements sont dispensés en cours du jour, du soir et de week-end. Ils ont pour objet l'acquisition de diplômes de Licences Professionnelles en Gestion et en Droit des affaires ; l'Institut offre, également, des formations modulaires dans les métiers de caisse, de recouvrement, de transport, logistique, etc.

Le choix des fondateurs de s'installer dans la proche banlieue de Dakar (les a amenés à faire certains choix de gestion qui conditionnent la viabilité de l'établissement. Le coût de la formation est en deçà des montants exposés pour des formations similaires. Une politique de bourse au profit des étudiants permet à des étudiants issus de familles à revenus, particulièrement, modeste de suivre des formations supérieures de qualité.

L'Institut a son siège aux Parcelles Assainies Unité 22 n° 537 – Dakar. Il est installé dans un immeuble à usage d'habitation. Un des niveaux a été transformé pour permettre un accueil correct d'étudiants dans un environnement proche de commerces de toutes natures et qui constitue l'extension naturelle du marché du croisement 22 des Parcelles Assainies. Il est vrai qu'une situation règle les problèmes d'enclavement, mais elle pose, également, d'autres difficultés qui ne sont sans influence sur l'appréciation de l'activité de l'Institut.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'évaluation de quatre-vingt (80) pages est parvenu aux experts sous format numérique. Il comprend trois parties :

- Une introduction générale qui présente l'établissement et décrit la procédure d'élaboration du rapport ;

- Une première partie qui renseigne les critères d'évaluation ;
- Une troisième partie qui fait ressortir les forces et les faiblesses de l'établissement.

Il a résulté de la lecture du rapport d'auto-évaluation, les observations suivantes :

- Le rapport est, globalement, bien écrit. Cependant, il contient beaucoup d'informations qui ne sont pas étayées. Les jugements de valeur reviennent très souvent. Des annexes sont jointes au rapport. Elles complètent certaines informations contenues dans le document ;
- Le rapport contient l'essentiel des informations nécessaires pour évaluer le programme de licence. D'autres documents ont été mis à la disposition de l'équipe.

3. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Il y a quelques difficultés pour démarrer les activités d'évaluation. Finalement, à la suite d'un consensus entre la direction de l'établissement et l'équipe d'experts, la mission a eu lieu le à partir de 11 heures.

Elle a démarré par une réunion avec l'essentiel de la direction de l'établissement. Après avoir présenté l'équipe de direction, le Directeur a souhaité la bienvenue aux experts. Ceux-ci ont remercié l'Institut pour la qualité de l'accueil et présenté leurs excuses à propos des désagréments consécutifs aux différentes déprogrammations de la visite de l'équipe d'experts.

Au sujet de l'objet de la mission, les experts ont rappelé les objectifs qui sont à la base de la création de l'ANAQ-Sup. Il est question de mettre en place une communauté de bonnes pratiques au niveau des établissements d'enseignement supérieur, de partager les principes qui doivent soutendre les activités de formation et de veiller au respect des meilleurs standards en matière d'enseignement supérieur. Il s'agit, en définitive, de contribuer à l'amélioration de la qualité dans la mise en œuvre des programmes de formation.

Les conditions de l'accréditation ont été, par la suite, précisées.

La procédure d'évaluation prend en compte les observations des chefs d'établissement. Le pré-rapport est, d'abord, envoyé à la structure qui sollicite l'évaluation pour recueillir son avis sur le contenu du rapport. Après examen de ces appréciations que le rapport définitif est envoyé à l'ANAQ-Sup qui a la faculté d'entériner ou d'infirmer les conclusions de celui-ci.

A la suite de cette rencontre avec la direction, des entretiens ont été organisés avec certains enseignants, des étudiants et le personnel administratif.

L'après-midi a été consacré à la visite des locaux.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard : l'IESMD a clairement défini sa mission. Il a pour objet la formation initiale d'étudiants titulaires du baccalauréat. Il intervient aussi dans le segment de la formation continue. Le rapport d'auto-évaluation donne les éléments d'un plan stratégique qui décline la vision de l'établissement, définit ses objectifs et clarifie son positionnement dans le cadre de l'offre de formation aux niveaux national, régional et international. Globalement, l'équipe de direction semble partager un objectif général : faire de l'IESMD un établissement d'enseignement supérieur de référence, implanté dans la banlieue de Dakar et capable de faire face à la demande de formation en enseignement supérieur sur le segment de la formation professionnalisante. Il n'y a pas recherche.

L'IESMD est un établissement de formation qui intervient dans le segment de la formation supérieure. Il s'insère dans la politique nationale de formation et met en œuvre des programmes sous un format et dans une perspective conformes à la politique nationale de l'enseignement supérieur.

L'IESMD a un potentiel de progression important. Cette circonstance mise en rapport avec la politique de réduction des coûts de la formation constitue un atout incontestable rapport aux concurrents. Cette compétitivité résulte d'un ensemble de mesures (cours dispensés par les membres fondateurs, taux horaires forfaitaires relativement modiques, efforts de réduction des charges de toutes nature, etc).

L'IESMD a une politique de bourses au profit des étudiants assez originale. En relation avec les communes d'arrondissement des Parcelles Assainies, de Patte d'Oie, Grand Yoff et GUEDEAWAYE, il fait bénéficier aux résidents de ces différentes collectivités territoriales des subventions, bourses et facilités leur permettant de suivre la formation souhaitée.

La perception des enjeux est claire. Mais elle ne s'inscrit pas dans la perspective d'un plan stratégique structuré avec un plan d'actions et spécialement conçu pour atteindre des objectifs clairement définis.

Standard Atteint

Standard 1.02 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard : l'IESMD organise ses activités autour de différents processus à savoir l'accueil, le recrutement, la formation, l'évaluation, la délivrance de documents administratifs.

L'IESMD organise ses activités autour de différents processus à savoir l'accueil, le recrutement, la formation, l'évaluation, la délivrance de documents administratifs.

Le service accueil et d'orientation est chargé de recevoir les visiteurs et de les renseigner et de les orienter ; il prend en charge le traitement des dossiers de candidature, organise les d'entrée et les résultats aux candidats.

Les évaluations se font sous forme de contrôle continu des connaissances et d'examens périodiques dans toutes les matières.

L'IESMD est ainsi structuré :

- Un comité scientifique présidé par un enseignant titulaire d'un Doctorat en Droit public, Chef de département à l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar, à l'Institut organisations et IMBA en Management ;

Un comité pédagogique chargé d'examiner et d'étudier les demandes d'inscription, d'admission des étudiants dans les différents programmes ; il a à sa tête un directeur pédagogique titulaire d'un DEA en Management des organisations, d'un DEA en Droit de l'Homme et de la paix et d'un Master en Banque, Finance et Assurance.

Il y a peu de personnel exclusivement dédié à l'enseignement et exerçant des tâches de responsabilité en rapport direct avec la pédagogie. Mais il y a des structures qui permettent aux enseignants d'intervenir dans la pédagogie.

Standard Atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard : l'IESMD est structuré de manière simple :

- Un Directeur général qui est le déclarant responsable ;
- Le coordinateur qui supervise les activités du responsable scientifique et pédagogique ;
- Le chef de la scolarité et des examens ;
- Le responsable du service comptable.

L'organisation administrative est sommaire. L'IESMD semble bien structuré avec un groupe restreint et disponible. Mais tous les responsables ne sont pas exclusivement disponibles pour l'établissement.

Il y a des craintes, en raison de l'incapacité de l'établissement de rétribuer toutes les compétences à temps plein et de la politique des prix et bourses que les objectifs ne soient pas atteints.

La grande question réside au niveau des moyens à mobiliser pour développer l'établissement. Il y a, sans doute, un engagement réel de relever le défi de la formation dans la banlieue et l'ambition de développer un établissement de formation, mais l'état de la demande et les exigences d'une exploitation de cette nature imposent des ajustements qui doivent être pris en urgence.

Standard Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard : Les financements proviennent de :

- Fonds propres constitués par les apports et des contributions des membres fondateurs ;
- Frais d'inscription et de scolarité des étudiants et des auditeurs ;
- La réintégration des résultats des exercices antérieurs.

L'IESMD n'a pas encore atteint un niveau de financement et de ressources lui permettant de faire face avec succès à ses objectifs de développement. Le paiement des prestations des intervenants notamment se situe à un niveau qui ne permet pas d'attirer les compétences. Faire des rapports personnels et amicaux le fondement de la viabilité d'une institution est très risqué. En ce sens, les conditions et les modalités de financement influent sur l'autonomie décisionnelle en matière d'enseignement.

L'IESMD a mis en place des de contrôle financier permettant de rendre sa gestion transparente. La Caisse est arrêtée par le coordinateur qui rend compte au Directeur général et au comité de gestion mensuellement. Des contrôles ponctuels sont effectués par le Directeur Général. Les comptes sont également soumis à un audit annuel effectué par un comité de Contrôle interne et de Gestion pour arrêter les résultats de l'exercice.

Standard non atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité

Appréciation globale sur le standard : La cellule interne d'assurance qualité de l'IESMD a été créée le 05 janvier 2015. Elle est présidée par un expert consultant en qualité et en Ressources humaines.

La Cellule travaille autour de trois grands processus à savoir : L'accueil, admission et l'inscription des étudiants.

La cellule interne d'assurance qualité de l'IESMD a été créée le 05 janvier 2015. Elle est présidée par Monsieur Issoufou TRAORE expert consultant en qualité et en Ressources humaines. Elle travaille autour de trois grands processus à savoir : L'accueil, admission et l'inscription des étudiants.

La Cellule a des procédures qualité permettant de répondre aux exigences de la formation : suivi des enseignements, présence des étudiants, évaluation des enseignements, réunions de coordination, fiches d'écoute des professeurs et des étudiants, etc.

Standard Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard : Il n'y a pas de mécanisme structuré et organisé de gestion de conflits. Toutefois, il ne semble pas qu'il y ait, compte tenu des effectifs et du mode de gestion de l'établissement qu'il y ait des risques importants.

Les problèmes sont gérés selon une procédure décrite par le rapport d'auto-évaluation. Mais elle n'est pas la même dans tous les cas.

Standard Atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard : La licence est le diplôme le plus élevé : Licence Professionnelle en Gestion, Licence en Droit des Affaires (LDA), Licence en Droit des Affaires. Des formations modulaires ou certifiantes sont offertes : Gestion de caisse et techniques bancaires, Gestion immobilière, Passation de marchés, Recouvrement de créances, Transport logistique, Transit, douane et imports exports, Secrétariat bureautique.

La formation initiale et continue permet à l'IESMD de poursuivre la réalisation des objectifs qu'il s'est assigné et qui consistent en :

- L'acquisition d'un savoir permettant une insertion professionnelle ;
- La formation et la mise à disposition d'un personnel qualifié.

L'offre de formation est classique

Les intitulés des diplômes ne sont pas bien originaux

Le contenu des enseignements n'est pas différent de ce qui se fait dans les écoles de mêmes nature, niveau et catégorie.

Standard Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard : les unités d'enseignement validées sont définitivement acquises et correspondent à des crédits transférables.

Standard Atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard : une attestation provisoire de réussite est délivrée à tout étudiant ou auditeur qui a validé les 60 crédits de l'année soit directement ou par compensation. Les étudiants qui n'ont pas validé tous les 60 crédits qui sont obligatoires pour chaque année d'études et qui ont suivi tout le programme, ont droit à une attestation de suivi de cours.

Les conditions de délivrance du diplôme de Licence sont les suivantes :

- Etre régulièrement inscrit pour l'année académique ;
- Etre en règle avec la comptabilité ;
- Avoir réussi à l'ensemble des examens et stages nécessaires pour obtenir la Licence.

Les méthodes et contenus d'évaluation des apprentissages, notamment la programmation des devoirs et examens, et le déroulement des épreuves, sont précisés.

Les Diplômes et attestations sont délivrés aux étudiants et auditeurs qui ont validé leur année d'études, à savoir ceux qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à Dix (10) de l'ensemble des éléments constitutifs de l'unité d'enseignement. Si cette moyenne inférieure à dix (10), l'étudiant ou l'auditeur est autorisé à subir l'examen de rattrapage.

Standard Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard : des fiches d'enquête existent. Elles ne concernent que le suivi pédagogique. Il n'y a, pratiquement, rien pour l'insertion professionnelle. Les stages constituent un aspect de la pédagogie dans une Licence professionnelle.

Standard Atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard : Il y a une évaluation des enseignements et des enseignants par la mise en circulation de fiches d'annotation et d'appréciation. Cette démarche est connue de tous.

Toutefois, l'IESMD n'évalue ses programmes. Il n'est pas ressorti des documents fournis la preuve d'une telle activité. Cela est tout à fait compréhensible. Le programme qui fait l'objet d'une demande d'accréditation est trop récent pour qu'il en soit autrement.

L'auto-évaluation périodique n'est pas inscrite dans une perspective d'ensemble destinée à prendre en charge l'ensemble des problèmes auxquels fait face l'établissement. Elle se fait par secteur.

Curieusement, elle semble ici réalisée dans la perspective de l'accréditation. C'est ce qui explique les problèmes posés par la rédaction du rapport (absence des annexes annoncés par exemple).

L'auto-évaluation est faite par les compétences internes à l'établissement.

Aucun des documents mis à la disposition de l'équipe ne permet de répondre à cette question.

Standard Atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard : il n'y a pas de programme de recherche. Tout ce qui est fait va dans le sens de la formation des étudiants.

Standard non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard : il n'y a pas de programme de recherche. Tout ce qui est fait va dans le sens de la formation des étudiants.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard : l'IESMD a comme personnel enseignant et de recherche des enseignants de certaines universités publiques. L'établissement fait intervenir des vacataires. Il n'a, pratiquement, pas de personnel enseignant propre.

Le recrutement des intervenants externes se fait, sans doute, sur la base des compétences des candidats. Mais les rapports humains sont déterminants dans le démarchage et la sélection des enseignants.

Standard Atteint

Standard 4.02 : L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactiques et professionnel.

Appréciation globale sur le standard : Il n'y a pas de programme perfectionnement du PER.

Les documents fournis et les entretiens ne permettent de dire que les résultats de l'évaluation de l'enseignement ont une influence sur les activités d'enseignement confiées au PER, ainsi que sur leur engagement dans le cadre de la formation continue et le perfectionnement.

Standard non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciation globale sur le standard : Les documents fournis et les entretiens ne permettent de dire que l'IESMD a une politique de relève de son personnel

Standard non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard : les documents fournis et les entretiens ne permettent de dire comment le PER est-il conseillé au sujet des plans de carrière

Standard non atteint.

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard : les procédures de recrutement sont précisées et stabilisées. La promotion du personnel, l'avancement et la promotion du personnel administratif et scientifique sont garantis. Le comité de gestion s'occupe de la promotion et de l'avancement du personnel. Il se réunit au moins une fois par mois.

Standard non atteint.

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard : il est prévu la formation continue et le perfectionnement du Personnel administratif technique et de service. Une telle formation est assurée en interne.

Standard Atteint.

Champ d'évaluation 6 : Etudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission sont précisées :

Pour la licence professionnelle en Droit des Affaires, il faut :

- Avoir le Baccalauréat (toutes séries) ;
- Avoir un bon niveau en expression française ;
- Avoir un bon niveau en Anglais ;
- Être âgé de moins de 24 ans.

Une fois ces conditions réunies, la sélection est faite pédagogues et de professionnels.

Standard Atteint.

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard : les documents fournis et les entretiens ne permettent de se prononcer sur la composition de la population estudiantine.

Standard non atteint.

Standard 6.03 : L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard : l'établissement a un taux de réussite de 85% est annoncé.
Standard Atteint.

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard : l'encadrement est assuré par des universitaires, des professionnels et des consultants. Le taux d'encadrement est un enseignant pour quatre étudiants.

L'administration accompagne cet encadrement en versant des émoluments aux encadreurs et en soutenant matériellement et financièrement les séances de soutenances des mémoires.

Standard Atteint.

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiants, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciation globale sur le standard : un service accueil-insertion a été mis en place. Il s'occupe de l'orientation des étudiants pour le choix de leurs filières et pour leur insertion professionnelle. Un cours de développement personnel est dispensé aux étudiants.

Standard Atteint.

Standard 6.06 : L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard : Les installations et structures destinées à prendre en charge les étudiants en situation de handicap n'existent pas.

Standard non atteint.

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard : l'IESMD dispose de cinq (5) salles de cours, une salle d'informatique, une médiathèque et des salles de cours. Les salles sont équipées de tableaux blancs à marqueurs, de ventilateurs, vidéoprojecteurs, etc.

Un espace est réservé à l'administration. Il s'agit d'une grande salle où le personnel travaille en openspace et d'un bureau pour le Directeur Général.

Ces infrastructures suffisent pour accueillir les étudiants.

Standard Atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard : il n'y a pas de bibliothèque équipée pour des étudiants inscrits dans le programme dont l'accréditation est sollicitée.

Une médiathèque embryonnaire est mise en place.

L'accès à internet doit être amélioré.

Standard non atteint.

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris

Appréciation globale sur le standard : l'IESMD ne dispose pas d'une infirmerie, d'extincteurs visibles au niveau des espaces publics. La configuration des lieux ne nécessite de bouches d'incendies. Il en de même des issues de secours.

Les lieux sont propres sans que ce soit inscrit dans le cadre d'une politique de l'environnement.

Il n'y a pas de comité d'hygiène.

Standard non atteint.

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale sur le standard : Des accords ont été signés notamment avec des collectivités locales de la banlieue de Dakar ou avec deux ou trois entreprises. Mais il n'y a pas d'organisation de la coopération.

Il y a un effort d'aller vers ces acteurs. Toutefois, les résultats ne peuvent pas être mis en évidence. L'offre de formation est trop récente.

Standard Atteint.

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard : une base de données existe pour les étudiants et le personnel.

Un logiciel de comptabilité est installé.

Il est utilisé. Mais rien dans les documents et les entretiens ne permet de répondre à cette question

Toutes les informations sont disponibles partout et pour tous.

Standard Atteint.

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard : les documents transmis et les entretiens ne permettent pas de se prononcer sur ce standard.

5. Points forts :

- Le projet pédagogique de l'IESMD, sans être original, s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de formation. L'établissement répond à une demande réelle de formation en faveur des étudiants;
- Les maquettes sont conformes au format LMD. Il y a de la cohérence dans les contenus ;
- L'encadrement est assuré par quelques universitaires, des professionnels et des consultants. Le taux d'encadrement est d'un enseignant pour quatre étudiants ;
- Une politique sociale de prise en charge des étudiants est mise en œuvre ;
- Un service accueil-insertion a été mis en place. Il s'occupe de l'orientation des étudiants pour le choix de leurs filières et pour leur insertion professionnelle. Un cours de développement personnel est dispensé aux étudiants.

6. Points Faibles :

- Absence de personnel enseignant et de recherche propre;
- Inexistence d'un centre de documentation structuré ;
- Absence d'autonomie physique de l'établissement installé dans un des niveaux d'un immeuble à usage d'habitation ;
- La cohabitation avec un marché et le phénomène naturel d'expansion qui lui est consubstantiel ;
- L'exigüité des lieux loués et le vain effort de les modifier en vue de les rendre conformes à leur destination ;
- La faiblesse, en termes de nombres, de personnel propre dédié à l'activité ;
- Le niveau de rétribution des intervenants est largement en deçà de ce qui est fait dans les universités publiques pour la prise en charge des vacances.

7. Recommandations à l'établissement :

- Une stratégie pertinente de recrutement de PER est nécessaire pour améliorer les conditions de durabilité du programme;
- Un centre de documentation structuré, avec une documentation suffisante, diversifiée et adaptée, ainsi qu'un personnel qualifié à la gestion de cette structure, est à mettre en place;
- Les conditions internes et celles liées au lieu d'implantation de l'établissement (cohabitation avec un marché, l'exigüité des lieux, la sécurité, etc.) doivent être beaucoup améliorées.
- Elaborer un plan stratégique structuré ;
- Professionnaliser la direction et rendre le personnel disponible pour les activités de gestion courant ;

- Une stratégie pertinente de recrutement de PER est nécessaire pour améliorer les conditions de durabilité du programme ;
- Un centre de documentation structuré, avec une documentation suffisante, diversifiée et adaptée, ainsi qu'un personnel qualifié à la gestion de cette structure, est à mettre en place ;
- Les conditions internes et celles liées au lieu d'implantation de l'établissement (cohabitation avec un marché, l'exiguïté des lieux, la sécurité, etc.) doivent être beaucoup améliorées ;
- Mobilisation du team management à renforcer au profit exclusif de l'établissement ;
- Structurer le mécanisme de gestion des conflits ;
- Nécessité de recruter un personnel propre
- Nécessité d'engager des enseignants qualifiés

8. Proposition d'Avis :

Avis défavorable à l'octroi de l'agrément définitif